

PRECIA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 200 000 €

Siège social : Veyras, 07001 Privas

386 620 165 R.C.S. Aubenas

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**I.- Bilan consolidé au 30 juin 2010**

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Actifs non courants :			
Goodwill.....	1.3.1	5 897	4 500
Autres Immobilisations incorporelles.....	2.3	114	131
Immobilisations corporelles.....	2.1	6 165	6 029
Actifs financiers		358	335
Participations mises en équivalence	2.4.1	126	118
Impôts différés actif.....	2.8	1 179	1 055
Total		13 839	12 168
Actifs courants :			
Stocks et en-cours	2.5	11 091	10 052
Créances clients et autres créances.....		25 507	22 763
Créance d'impôt exigible			244
Autres débiteurs.....	2.6	2 413	2 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	2.7	15 262	13 498
Total		54 273	48 664
Total général		68 112	60 832

Passif	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Capitaux propres :			
Capital	2.9	2 200	2 200
Prime d'émission, de fusion, d'apport.....		4 487	4 487
Réserves consolidées.....		23 232	20 143
Actions propres.....	2.9	-199	-199
Résultat consolidé part du groupe.....		2 598	3 391
S/Total Capitaux propres attribuables au groupe		32 318	30 022
Intérêts ne conférant pas le contrôle :	2.10		
Dans les réserves.....		425	350
Dans les résultats.....		116	66
Total Capitaux propres.....		32 859	30 438
Passifs non courants :			
Provisions long terme	2.12	2 241	2 232
Impôt différé passif.....	2.8	495	505
Dettes financières long terme.....	2.11	4 360	2 930
Total		7 096	5 667
Passifs courants :			
Dettes financières court terme	2.11	2 358	2 478
Dettes fournisseurs et autres dettes.....		8 808	6 391
Passif d'impôt exigible		324	
Autres passifs courants	2.13	16 668	15 858
Total.....		28 158	24 727
Total général		68 112	60 832

II- Compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2010

(En milliers d'euros.)

	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Chiffre d'affaires.....	3.1	39 260	38 928	75 307
Achats consommés.....		-10 526	-11 151	-19 725
Charges de personnel.....		-16 979	-15 920	-31 509
Charges externes.....		-8 195	-7 827	-15 444
Impôts et taxes.....		-819	-975	-1 826
Amortissements.....		-889	-857	-1 765
Variation des stocks en cours et produits finis		847	285	- 92
Autres produits d'exploitation.....		1 269	266	565
Autres charges d'exploitation.....		-98	-191	-306
Résultat opérationnel.....		3 871	2 558	5 206
Produits de trésorerie et équivalents.....		112	107	196
Coût de l'endettement financier brut.....		-144	-143	-305
Coût de l'endettement financier net.....	3.2	-32	-37	-109
Autres produits financiers.....				
Autres charges financières.....				-304
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence..		8	55	64
Charge d'impôt sur le résultat.....	3.3	- 1 134	-608	-1 400
Résultat.....		2 714	1 968	3 457
Intérêts ne conférant pas le contrôle.....		116	8	66
Part du groupe		2 598	1 960	3 391
Résultat de base par action et dilué (en euro).....	2.9	4,64	3,49	6,06

III.- Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros.)

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2008	2 200	4 487	-117	16 959	3 701	9	27 239
Dividendes versés					-562		
Affectation du résultat antérieur				3 139	-3 139		
Actions propres			-82				
Ecart de conversion				44		341	
Résultat de la période					3 391	66	
Capitaux propres au 31/12/2009	2 200	4 487	-199	20 143	3 391	416	30 438
Dividendes versés					-503		
Affectation du résultat antérieur				2 888	-2 888		
Actions propres							
Ecart de conversion				202		9	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					2 598	116	
Capitaux propres au 30/06/2010	2 200	4 487	-199	23 232	2 598	541	32 859

IV.- Tableau du Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(En milliers d'euros.)

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Ecart de conversion	202	44	16
Actifs disponibles à la vente			
Instruments dérivés de couverture			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence	202	44	16
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur hors entités mises en équivalence			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	202	44	16
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires	9		7
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	211	44	23

V.- Tableau des flux de trésorerie consolidé.

(En milliers d'euros.)

Note	1 ^{er} sem. 2010	1 ^{er} sem. 2009	Exercice 2009
Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle			
Résultat avant impôt.....	3 866	2 602	4 771
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement.....	889	857	1 765
Provisions long terme et actifs financiers.....	-46	382	577
Plus-values de cession d'actifs financiers			0
Plus-values de cession d'immobilisations.....	-1 039	26	
Variation des subventions			
Variation des impôts différés.....	-119	-34	20
Marge brute d'autofinancement.....	3 551	3 833	7 133
Charge d'intérêts.....	101	95	211
Variation du Besoin en Fonds de Roulements lié à l'activité	-477	2 153	3 051
Flux de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 175	6 081	10 395
Intérêts payés	-108	-103	-204
Impôt sur le résultat payé	-700	-511	-1 234
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	2 367	5 467	8 957
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations.....	-988	-2 370	- 1 899
Cessions d'immobilisations.....	1 138	15	96
Cessions d'actifs financiers			
Remboursement d'actifs financiers.....	25	6	52
Incidence des variations de périmètre			
Ecart de conversion.....	202	16	44
Variation intérêts minoritaires.....	125	8	66
Acquisitions	- 1 911	-699	-795
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement.....	-1 409	-3 025	-2 436
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés.....	-503	-562	-562
Augmentation des capitaux propres.....			

Rachats et reventes d'actions propres.....			-82
Augmentations des dettes financières.....	2 750	977	1 959
Remboursement des dettes financières.....	-1 320	-886	-1 768
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement.....	927	-471	- 453
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie...	1 884	1 971	6 068
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture.....	11 020	4 952	4 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture.....	4 12 904	6 923	11 020
Incidence des variations de cours des devises.....			
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 884	1 971	6 068

VI.- Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

(En milliers d'euros.)

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 21 septembre 2010.

Faits caractéristiques de la période :

En 2010, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement dans les activités de service avec l'acquisition de 100% de la SAS ALSACE PESAGE.

Une fusion-absorption de CMPI par PRECIA MOLEN SERVICE a été réalisée début 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

Evènements post clôture :

PRECIA MOLEN SERVICE a acquis, au 1^{er} juillet 2010, 100% des actions de la société PAC PESAGE, implantée en région parisienne. Ces deux entités seront prochainement fusionnées.

1.- Principes de consolidation et méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

1.1. Périmètre de consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Identification	SIREN	% détenu
S.A. PRECIA, 07000 Privas	386 620 165	Société Mère
S.A.S PRECIA MOLEN SERVICE, 07000 Privas	349 743 179	99,96
MOLEN BV, Breda	PAYS-BAS	100,00
MOLEN BELGIUM NV, Puurs	BELGIQUE	100,00
PRECIA-MOLEN UK Ltd, Birmingham	GRANDE BRETAGNE	100,00
PRECIA POLSKA Sp.z.o.o., Cracovie	POLOGNE	100,00
PRECIA CZ s.r.o., Brno	REP. TCHEQUE	100,00
PRECIA MOLEN MAROC SARL, Casablanca	MAROC	60,00
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA, Asker	NORVEGE	90,00
PRECIA MOLEN INDIA, Chennai	INDIA	60,00
SAS ALSACE PESAGE, 67720 Weyersheim	318 023 785	100,00

Toutes ces sociétés sont consolidées et ont arrêté leurs comptes au 30 juin 2009.

Identification		% détenu
PRECIA MOLEN IRELAND, Ashbourne	IRELAND	40,00

Cette société, qui a arrêté ses comptes au 30 juin 2010, est mise en équivalence.

1.1.2. Evolution du périmètre

ALSACE PESAGE est entrée dans le périmètre de consolidation.

1.2.Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 30/06/2010 sont les mêmes que ceux du 31/12/2009.

Les normes et interprétations utilisées au 31 décembre 2009 ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2010 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2010. Celles-ci portent sur :

- l'amendement annuel visant à améliorer la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle ;
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels ;
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises ;
- l'amendement de la norme IAS 39, issu du règlement du 15 septembre 2009 (CE n° 839/2009), relatif aux éléments éligibles à la couverture et qui apporte notamment des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers ;
- la révision de la norme IFRS 1 issue du règlement du 25 novembre 2009 (CE n° 1136/2009) et l'amendement issu du règlement du 23 juin 2010 (UE n°550/2010), relatifs à la première adoption des normes internationales ;
- Les amendements annuels visant à améliorer et clarifier 10 normes et 2 interprétations et issus du règlement du 23 mars 2010 (UE n°243/2010) ;
- l'amendement de la norme IFRS 2, issu du règlement du 23 mars 2010 (UE n° 244/2010), relative aux paiements fondés sur des actions et qui incorpore en s'y substituant les interprétations IFRIC 8 et IFRIC 11 ;
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe ;
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- l'interprétation IFRIC 15 issue du règlement du 22 juillet 2009 (CE n° 636/2009), relative aux contrats de construction de biens immobiliers traités dans les normes IAS 11, contrats de construction, et IAS18, produits des activités ordinaires ;
- l'interprétation IFRIC 17 issue du règlement du 26 novembre 2009 (CE n° 1142/2009), relative à la distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- l'interprétation IFRIC 18 issue du règlement du 27 novembre 2009 (CE n° 1164/2009), relative au transfert d'actifs provenant de clients, et qui ne concerne pas les activités du Groupe.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IAS 32, issu du règlement du 23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009), relatif au classement des émissions de droit. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011 ;
- l'amendement des normes IFRS 1 et IFRS 7, issu du règlement du 30 juin 2010 (UE n° 574/2010), relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2010.

1.3. Principes comptables de consolidation

1.3.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Les goodwill sont évalués au coût diminué des pertes de valeur. Les dépréciations des goodwill sont irréversibles. Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont plus amortis mais font l'objet, à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an, de tests de dépréciation.

Le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004, selon les dispositions de l'IFRS 3.

Le montant cumulé des dépréciations de goodwill constatées au 30 juin 2010 est de 304 K€ Il n'y a pas eu de dépréciation de goodwill comptabilisée sur la période.

1.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 30 juin 2010.

Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation positive des capitaux propres de 202 K€ sur la période.

1.3.3 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats à l'intérieur du groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-groupe sont éliminés.

1.3.4 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actif ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées est effectué sur la base du taux d'impôt à 33,33%.

1.4. Méthodes d'évaluation.

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.4.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Logiciels	3 à 5 ans
Constructions industrielles	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Installations techniques	10 à 15 ans
Matériels et outillage	6 à 10 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 15 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession ; le taux d'actualisation utilisé est de 10 %..

1.4.2. Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit.

Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

1.4.3. Instruments financiers

- Les titres de participations dans les sociétés qui ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat, si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

- Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

1.4.4. Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production,
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

1.4.5. Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.4.6. Dettes portant intérêts

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.4.7. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres ; il n'y a pas eu d'opération sur la période.

1.4.8. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.4.9. Avantages au personnel

Le groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

1.4.10. Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

2.- Explication des postes du bilan

2.1. Actif immobilisé (valeurs brutes)

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Goodwill.....	4 500	1 397		5 897
Autres immobilisations incorporelles...	1 069	49	20	1 098
Immobilisations corporelles.....	22 813	1 562	1 066	23 308
Actifs financiers.....	398	48	25	421
Participations mises en équivalence.....	118	8		126
Total	28 898	3 064	1 112	30 850

L'augmentation du Goodwill provient des acquisitions de la période ; il n'y a pas eu d'affectation à des éléments déterminés.

Les augmentations d'immobilisations corporelles incluent 573 K€ provenant de l'entrée d'ALSACE PESAGE dans le périmètre.

Les diminutions d'immobilisations corporelles incluent 733 K€ de sorties d'immobilisations brutes suite à la fermeture du site de Brive.

2.2. Etat des amortissements

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles....	938	67	20	984
Immobilisations corporelles.....	16 784	1 326	968	17 143
Amortissements.....	17 722	1 393	988	18 127

Les augmentations d'amortissements des immobilisations corporelles incluent 417 K€ provenant de l'entrée d'ALSACE PESAGE dans le périmètre.

Les diminutions d'amortissements incluent 655 K€ relatifs aux immobilisations du Site de Brive.

2.3 Immobilisations incorporelles

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Goodwill.....			5 897
Autres immobilisations incorporelles ...	1 098	984	114
Immobilisations incorporelles.....	1 098	984	6 011

2.4. Actifs financiers

2.4.1. Participations mises en équivalences

Société PRECIA MOLEN IRELAND à Ashbourne : société consolidée par mise en équivalence.

Quote-part du groupe dans les résultats et réserves de cette société : 126 K€

Chiffre d'affaires (1^{er} semestre 2010) : 902 K€

Résultat net : 21 K€

Total capitaux propres : 295 K€ (hors résultat de la période)

Total bilan : 1 288 K€

2.4.2. Sociétés non consolidées

BACSA S.A. participation de 19,00 % du capital : 98

Diverses participations 86

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 47 K€ et des participations diverses dépréciées à hauteur de 16 K€

2.5. Evolution des stocks

Détail des stocks	30/06/2010	31/12/2009
Matières premières et approvisionnements.....	2 369	2 423
En cours de production.....	4 545	3 941
Produits intermédiaires et finis.....	414	540
Marchandises.....	3 764	3 148
Stocks.....	11 091	10 052

2.6. Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires.....	717	717	
Retenue garantie factor.....	381		381
Acomptes.....			
Charges constatées d'avance	412	412	
Débiteurs divers.....	903	903	
Débiteurs divers.....	2 413	2 032	381

2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2010	31/12/2009
OPCVM (1)	5 413	6 016
Certificats de dépôt(2)	4 880	2 200
Valeurs mobilières de placement	10 293	8 216
Disponibilités	4 969	5 282
TOTAL	15 262	13 498

(1) Il s'agit de sicav monétaires

(2) Les Certificats de dépôts sont des DAT à taux fixe remplissant les critères d'équivalents de trésorerie à court terme.

	Nbre parts	Valeur
SG Moneplus 3D	37,8	875
CAAM MONE 6 mois	54	1 384
CAAM MONE divers 6 mois	295	1 635
NATIXIS Treso EUR 3 mois SI	12	487
UNION SI 3 DEC	5,6	1 032
TOTAL OPCVM		5 413

La société PRECIA SA a recours à une société d'affacturage depuis l'exercice 1998 pour le financement de son besoin en fonds de roulement.

Le montant des créances cédées au factor et non échues au 30/06/10 est de 3 321 K€ contre 3 468 K€ au 31/12/2009. Ces créances sont réintégrées aux Créances clients en contrepartie d'une diminution des disponibilités.

2.8. Impôts différés

	30/06/2010	31/12/2009
Impôts différés sur différences temporelles	635	570
Impôts différés sur retraitements de consolidation	544	485
Impôts différés actifs	1 179	1 055

Aucun impôt différé n'a été activé concernant le report déficitaire de MOLEN NL

	30/06/2010	31/12/2009
Impôts différés sur amortissements	495	505
Impôts différés passifs	495	505

2.9. Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 13 906 actions, soit 2,43% du capital pour une valeur d'acquisition de 199 K€

Résultat par action :

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre d'actions moyen en circulation au cours de l'exercice (soit 559 398), c'est à dire hors actions propres.

2.10. Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux 40 % de capital de PRECIA MOLEN INDIA, aux 40% de PRECIA MOLEN MAROC et aux 10 % de PRECIA MOLEN SCANDINAVIA détenus par des tiers.

2.11. Emprunts et dettes financières

	Total	A 1 an au plus*	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit(1).....	5 238	1 614	3 622	2
Contrats de location financement.....	935	448	486	
Associés.....	259	10	249	
S/Total dettes financières long terme	6 432	2 072	4 358	2
Dettes financières court terme	286	286		
Total	6 718	2 358	4 358	2

⁽¹⁾ dont 54 % à taux fixes. Les emprunts à taux variables sont couverts à 84 %.

Information comparative exercice 2009	Total	A 1 an au plus*	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total emprunts et dettes financières	5 408	2 478	2 922	8

* La part à moins d'un an des dettes financières est classée en dettes financières court terme

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :

Garantie	Montant garanti	Capital restant dû
Nantissement du fonds de commerce	4 882	3 388
Privilège de prêteur de deniers sur l'acquisition d'immeubles.....	297	8
Promesse d'hypothèque.....	300	67
Nantissement d'actions (21 430 actions PMS).....	500	383
Total	5 979	3 846

2.12. Détail des provisions

	Début de période	Augmentations	Diminutions	Fin de période
Litiges.....	1 098	401	455	1 044
Garanties clients.....	64		12	52
Pensions.....	66		3	63
Indemnités de départ en retraite (1)...	893	78		971
Autres avantages sociaux.....	111			111
Provisions long terme	2 232	479	470	2 241

Information comparative Exercice 2009	Début de période	Augmentations	Diminutions	Fin de période
Provisions long terme	1 959	615	342	2 232

(1) En France, à leur départ en retraite, les salariés du groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 4 % taux de revalorisation : 2,5 % âge de départ : 65 ans, taux de contribution patronale : 50 %.

Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était augmenté de 0,5 %, l'engagement total du groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) diminuerait d'environ 7 %.

Le groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Le groupe est notamment engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le groupe n'a pas estimé nécessaire la constitution d'une provision. Concernant les provisions, s'agissant d'affaires en cours, le groupe estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

Les diminutions de provisions pour litiges concernaient d'une part, des litiges sociaux, et d'autre part des risques de recouvrement sur créances clients ré estimés en totalité à chaque clôture d'exercice.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 30/06/2010 est de 1 157 K€, le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 971 K€

2.13 Détail des autres passifs courants

	30/06/2010	31/12/2009
Dettes fiscales et sociales.....	11 112	10 340
Avances et acomptes reçus sur commandes.....	1 606	1 483
Autres dettes.....	2 897	2 509
Produits constatés d'avance.....	1 052	1 526
Total autres passifs courants.....	16 668	15 858

2.14. Engagement hors bilan

Engagements donnés :

NEANT

Engagements reçus :

Cautions bancaires sur contrats commerciaux.....

634

2.15. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible. Le client le plus important représentait moins de 3% du chiffre d'affaires en 2009 (2% en 2008). Les dix premiers clients représentaient environ 16 % du chiffre d'affaires en 2009 (11 % en 2008). De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. A titre de sécurité, la société tête du Groupe maintient un contrat d'affacturage qui lui fournirait les ressources nécessaires en cas de besoin.

Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie les emprunts à taux fixes. Les emprunts à taux variables sont couverts, pour 84 % d'entre eux, par des caps.

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change, et n'a pas de contrats d'achats à terme de devise.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

2.16. Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations.

Impact sur le bilan au 30 juin 2010:

Immobilisations nettes	+845	
Dettes financières	+935	dont 448 à moins d'un an et 487 à plus d'un an et moins de 5 ans
Impôt différé actif	+ 30	
Impact sur les réserves	- 53	(hors résultat de la période)

Impact sur le compte de résultat

Résultat avant impôt	- 10
Résultat	- 7

3.- Explications des postes du compte de résultat

3.1. Répartition géographique des activités

L'organisation du groupe est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

<u>Répartition des actifs immobilisés :</u>	30/06/2010		31/12/2009
France.....	10 059	79 %	78%
Hors de France.....	2 601	21 %	22%

<u>Répartition des amortissements :</u>	30/06/2010		31/12/2009
France.....	720	81%	80%
Hors de France.....	169	19%	20%

<u>Répartition des investissements :</u>	30/06/2010		31/12/2009
France.....	2 618	85%	41%
Hors de France.....	446	15%	59%

<u>Répartition des passifs non courants :</u>	30/06/2010		31/12/2009
France.....	6 931	98%	97%
Hors de France.....	165	2%	3%

<u>Ventilation du chiffre d'affaires :</u>	30/06/2010		31/12/2009
France.....	26 862	68%	66%
Hors de France.....	12 398	32%	34%

Ventilation du résultat opérationnel :	30/06/2010		31/12/2009
France.....	3 339	86%	86%
Hors de France.....	532	14%	14%

Effectifs moyens	30/06/2010		31/12/2009
France.....	511		509
Hors de France.....	181		155
Total	692		664

3.2. Coût de l'endettement financier net

	30/06/2010	31/12/2009
Gains de change	25	18
Reprises de provisions		
Produits sur valeurs de placement.....	48	94
Divers produits financiers.....	39	84
Produits de trésorerie et équivalents	112	196

	30/06/2010	31/12/2009
Intérêts	101	212
Pertes de change	5	15
Provisions		
Intérêts locations financements	38	78
Diverses charges financières.....		
Coût de l'endettement financier brut	144	305

3.3.Charge d'impôt sur le résultat

Exigible	- 1 268
Différé(1)	134
Net (charge)	- 1 134

(1) Détail de la variation des impôts différés :

Variation des impôts différés sur marge en stocks.....	56
Variation des impôts différés sur indemnités de départ en retraite.....	26
Variation des impôts différés sur provisions non déductibles	39
Variation des impôts différés autres.....	3
Variation des impôts différés sur amortissements.....	9
Total	134

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique :

Résultat	2 714
Résultat avant impôt	3 848
Charge d'impôt comptabilisée	1 134
Charge d'impôt théorique	1 282
Différence	148

Impôts sur charges non déductibles	-7
Economie d'impôts sur produits non imposables	67
Actifs d'impôt non activés antérieurement	102
Actifs d'impôt non activés	-19
Divers	5
	148

3.4. Incidence de l'intégration fiscale

PRECIA S.A. a la qualité de société tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société PRECIA-MOLEN SERVICE.

4. Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées.

Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque et de la part à moins d'un an des dettes financières. Au 30/06/2009, la part à moins d'un an des dettes financières (1 635 K€) a été reclassée en dettes financières court terme.

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	15 262	13 498	8 855
Dettes financières court terme.....	-2 358	-2 478	-1 932
Trésorerie.....	12 904	11 020	6 923

VII. Rapport d'activité

Résultats consolidés du 1^{er} semestre 2010

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
CA consolidé.....	39 260	38 928	75 307
Résultat opérationnel.....	3 871	2 558	5 206
Résultat net part du groupe.....	2 598	1 960	3 391
Résultat net par action (en euros)..	4,64	3,49	6,06*
			* 12 mois

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe au 1^{er} semestre 2010 est en légère augmentation de 0,9% par rapport au 1^{er} semestre 2009.

A périmètre et taux de change constants, l'évolution est de -5,6 % compte tenu des entrées dans le périmètre de consolidation de PRECIA MOLEN INDIA et PRECIA MOLEN SCANDINAVIA, mi-2009, et de l'acquisition de 100% des actions de la SAS ALSACE PESAGE en janvier 2010.

Postérieurement à la clôture de la période, nous avons poursuivi notre stratégie de développement dans les activités de service avec l'acquisition, le 1^{er} juillet 2010, de 100% des actions de la société PAC PESAGE, implantée en Région Parisienne.

Le résultat opérationnel de la période est de 3 871 K€, à comparer à 2 558 K€ au 1^{er} semestre 2009, soit une progression de 51,3%. Il représente 9,9 % du chiffre d'affaires, contre 6,6% l'an dernier. Sans la cession du site immobilier de Brive, ce résultat opérationnel aurait été de 2 858 K€, soit 7,3% du chiffre d'affaires et une progression de 11,7% par rapport au 1^{er} semestre 2009.

Le résultat net du groupe au 1^{er} semestre 2010 est de 2 598 K€ à comparer à 1 960 K€ au 1^{er} semestre 2009, soit une progression de 32,6 %. Il représente 6,6 % du chiffre d'affaires, contre 5,0% au 1^{er} semestre 2009.

Sans la cession du site immobilier de Brive, le résultat net du groupe aurait été comparable à l'an dernier.

Perspectives 2010 :

Nous constatons depuis quelques mois une amélioration de nos prises de commandes par rapport à l'an dernier, même si la situation reste encore très contrastée d'un pays à l'autre. Nos nouvelles filiales dans les pays émergents au Maroc et surtout en Inde enregistrent de fortes progressions. La situation dans nos filiales européennes s'améliore progressivement. Notre filiale hollandaise réalisera une bonne année 2010 .

L'activité de PRECIA MOLEN SERVICE, notre filiale de service en France, va continuer à se développer dans les mois à venir grâce notamment à l'intégration de PAC PESAGE, dans la région Ile de France. Ceci conforte notre optimisme pour les mois à venir.

VIII. Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-dessus, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

IX. Chiffre d'affaires et résultats de PRECIA SA

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Chiffre d'affaires.....	17 912	17 944	34 193
Résultat d'exploitation.....	687	486	1 324
Résultat courant avant impôt.....	1 208	955	1 528
Résultat net	1 745	957	1 948

Le Président du Directoire
René COLOMBEL

X. Rapport des Commissaires aux comptes

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Precia S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe qui expose les nouvelles normes et interprétations que la société Precia S.A. a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2010.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Lyon, le 29 septembre 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Alain Feuillet
Associé

Valence, le 29 septembre 2010

CRMD

Jean-Jacques Gaudillat
Associé